MARCHE DE TRAVAUX

Établissement du service d'infrastructure de la défense de Lyon BP 97423 69347 LYON Cedex 07 SIRET 13000190200274	
Personne publique habilitée par l'arrêté du 22 juin 2007 modifié portant désignation des personnes n'appartenant pas à l'administration centrale signataires des marchés publics et accords-cadres du ministère de la défense	Monsieur le directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Lyon
Représentant de l'acheteur habilité par décision du directeur de l'ESID de Lyon	Unité de soutien de l'infrastructure de la défense (USID) de Corse
Maîtrise d'œuvre	Unité de soutien de l'infrastructure de la défense (USID) de Corse
Représentant du Maître d'œuvre Personne physique ayant pouvoir de signer les ordres de service	Grade, nom, qualité: IMI DUMOULIN Clément Tél fixe : 04 20 61 86 79 - Portable :07 84 09 94 44 courriel : clement.dumoulin@intradef.gouv.fr
Ordonnateur	Monsieur le directeur de l'Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Lyon
Comptable public assignataire des paiements	Direction départementale des finances publiques des Landes - 23 rue Armand DULAMON – BP 309 – 40011 MONT DE MARSAN cedex
Correspondant PME/PMI	Madame la chef du Service Achat Infrastructure de l'Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Lyon Tel : 04 37 27 23 49 - Fax : 04 37 27 35 15

Objet: **CALVI(2B) – CAMP RAFFALLI – CMSO - REMPLACEMENT EN LIEU ET PLACE DU MONTE-CHARGE ET DU MONTE-PLAT.**

Réservé à la mention « nantissement »

I – Déclaration du titulaire

Je, soussigné,

Dénomination sociale :

Ayant son siège social à :

Ayant pour numéro unique d'identification SIRET [1]:

Représentée par :

Nom :

Courriel :

Téléphone :

Qualité [2] : ○ Représentant légal de l'entreprise.

○ Ayant reçu pouvoir du représentant légal de l'entreprise.

Les prestations réalisées dans le cadre du présent marché seront exécutées[3] :

○ Par le siège.

○ Par l'établissement suivant :

Nom :

Adresse :

Ayant pour numéro unique d'identification SIRET :

PME : ○ Oui *ou* ○ Non

OU

◉ **Le groupement d'entrepreneurs**

○ **solidaire** *ou* ○ **conjoint** [4]

, ci-après dénommé « le titulaire »:

1ère entreprise co-traitante, mandataire du groupement:

Dénomination sociale :

Ayant son siège social à :

---

[1] - Les entreprises étrangères indiquent, s'il en existe un, leur numéro d'inscription dans le registre public concerné.

[2] - La personne physique représentant le candidat doit cocher la situation concernée.

[3] - Le candidat doit cocher la situation concernée. Lorsque les prestations seront réalisées par un établissement n'ayant pas de personnalité morale, le représentant légal du siège de l'entreprise doit fournir le pouvoir habilitant l'établissement à réaliser les prestations faisant l'objet du présent marché.

[4] - Le candidat indique la forme du groupement en cochant la case correspondante.

Ayant pour numéro unique d'identification SIRET[5] :

Représentée par :

Nom :

Courriel :

Téléphone :

Qualité [6] : ○ Représentant légal de l'entreprise.

○ Ayant reçu pouvoir du représentant légal de l'entreprise.

Les prestations réalisées dans le cadre du présent marché seront exécutées[7] :

○ Par le siège.

○ Par l'établissement suivant :

Nom :

Adresse :

Ayant pour numéro unique d'identification SIRET :

PME : ○ Oui *ou* ○ Non

En cas de groupement conjoint, le mandataire déclare être solidaire de tous les membres du groupement.

2ème entreprise co-traitante[8] :

Dénomination sociale :

Ayant son siège social à

Ayant pour numéro unique d'identification SIRET9 :

Représenté par :

Nom :

Qualité [10] : ○ Représentant légal de l'entreprise.

○ Ayant reçu pouvoir du représentant légal de l'entreprise.

---

[5] - Les entreprises étrangères indiquent, s'il en existe un, leur numéro d'inscription dans le registre public concerné.

[6] - La personne physique représentant le candidat doit cocher la situation concernée.

[7] - Le candidat doit cocher la situation concernée. Lorsque les prestations seront réalisées par un établissement n'ayant pas de personnalité morale, le représentant légal du siège de l'entreprise doit fournir le pouvoir habilitant l'établissement à réaliser les prestations faisant l'objet du présent marché.

[8] - En cas de groupement composé de plus de deux co-traitants, l'identification exacte des autres co-traitants doit être annexée au présent accord.

[9] - Les entreprises étrangères indiquent, s'il en existe un, leur numéro d'inscription dans le registre public concerné.

[10] - La personne physique représentant le candidat doit cocher la situation concernée.

Les prestations réalisées dans le cadre du présent marché seront exécutées [11] :

○ Par le siège.

◉ Par l'établissement suivant :

Nom :

Adresse :

Ayant pour numéro unique d'identification SIRET :

PME : ○ Oui *ou* ○ Non

Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint) :

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	**Le cas échéant,** précisez le libellé de la tranche et/ou de la PSE[12] concernée	PRESTATIONS EXECUTEES PAR LES MEMBRES DU GROUPEMENT CONJOINT	
		Nature de la prestation	**Montant HT de la prestation**

[11] - Le candidat doit cocher la situation concernée. Lorsque les prestations seront réalisées par un établissement n'ayant pas de personnalité morale, le représentant légal du siège de l'entreprise doit fournir le pouvoir habilitant l'établissement à réaliser les prestations faisant l'objet du présent marché.

[12] PSE = prestation supplémentaire éventuelle

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir produit les pièces aux articles R.2143-3 et R.2143-12 du code de la commande publique.

Le titulaire :

- **déclare :** bénéficier d'une assurance garantissant sa responsabilité à l'égard du maître d'ouvrage, du représentant du pouvoir adjudicateur et des tiers, victimes d'accidents ou de dommages, causés par l'exécution des prestations ainsi que d'une assurance de garantie décennale.

- **s'engage :** sans réserve conformément aux documents cités précédemment à exécuter les prestations dans les conditions du présent contrat. Toutefois l'offre présentée ne me lie que si elle m'est notifiée dans un délai de 6 mois à compter de la date limite de remise des offres ;

- ○ **envisage** *ou* ○ **n'envisage pas** de sous-traiter une partie des travaux [13]

- ○ **accepte** ou ○ **refuse** [1] de percevoir l'avance prévue des articles R.2191-3 et suivants du code de la commande publique modifié (cette avance est versée au titulaire du marché lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 € HT et la durée des travaux est supérieure à deux mois).

Le montant de cette avance est égal à 20 % du montant du marché.

Cette avance n'est due au titulaire du marché que sur la part du marché qui ne fait pas l'objet de sous-traitance).
Dans le cas où le titulaire ne s'est pas prononcé ci-dessus, l'avance sera considérée comme refusée.

Le paiement de l'avance interviendra dans un délai de 30 jours à compter de la date de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la période de préparation. En l'absence de période de préparation, le paiement de l'avance interviendra dans un délai de 30 jours à compter de la date de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

I.2 - Montant du marché

Les travaux sont rémunérés par un prix global et forfaitaire égal à

Montant € HT :

Montant TVA :

Montant TTC :

Soit en lettres :

[13] Cocher la case correspondante

II - Délai d'exécution du marché :

Délai d'exécution défini à l'article 4.1. du CCAP.

III – Paiement

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3 du CCAP.

Le maître de l'ouvrage se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du/des compte(s) ouvert(s) conformément au(x) RIB au format IBAN joint(s) à l'offre.

Le maître de l'ouvrage se libère des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les actes spéciaux.

IV - Montant sous-traité désigné au marché

La nature et le montant des prestations sous traitées sont précisés par actes spéciaux, conformément aux dispositions des articles R.2193-1 et suivants du code de la commande publique.

V – Engagement d'insertion :

Sans objet

Fait en 1 seul original *(signature et cachet de l'entrepreneur dûment habilité)* *Porter la mention manuscrite Lu et approuvé* A le
Visa du contrôleur budgétaire et comptable du ministère des armées
Est acceptée l'offre pour valoir acte d'engagement Personne habilitée à la conclusion du marché A , le L'acheteur :